

Le Bulletin d'Information des Professeurs-relais de la Mayenne

Numéro 1 – Octobre 2011



Editorial

par A. Levesques
(IEN IO de l'IA 53)

L'Inspection Académique de la Mayenne développe un réseau unique dans l'Académie de Nantes : celui des Professeurs-relais école-entreprise.

Comment imaginer que le monde économique et celui de la formation initiale constituent deux entités évoluant en parallèle ? Que leurs rencontres ne soient qu'occasionnelles, rares ?

Le bon sens, une vertu cardinale quand il s'agit de traiter de l'orientation de nos jeunes, impose que les relations école-entreprise soient régulières et aussi fréquentes que possibles.

Dans ce contexte, le Professeur-relais a toute sa place : il est là pour favoriser les relations constantes qui doivent nous lier au monde économique, qu'il s'agisse de travailler sur la découverte du fonctionnement des entreprises, sur la connaissance des métiers ou sur l'étude du marché de l'emploi.

Cette mission, il l'assure en collaboration avec son Chef d'établissement (pilote pédagogique de la mise en œuvre du PDMF), les Conseillers d'Orientation Psychologues, les Professeurs Principaux de son collège ou de son lycée, plus généralement avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative à laquelle il appartient.

Afin d'assumer cette tâche, il est bien sûr nécessaire que le Professeur-relais ait lui-même une vision claire de son environnement économique de proximité : le document qui suit (« Quelques données statistiques sur la Mayenne ») répond en partie à cette problématique.

Il peut s'appuyer sur de nombreux documents : par exemple, le fascicule « Comprendre l'entreprise » qui vient d'être réédité par le MEDEF 53.

Le Professeur-relais peut faire appel à des partenaires pour mener des actions innovantes : la rubrique « Il souhaite travailler avec nous » en dernière page fait par exemple référence à l'opération « ouvre-boîtes » mise en œuvre par la CCI 53.

Enfin, chaque professeur-relais est un créateur de projet(s) adapté(s) à l'environnement dans lequel il s'investit professionnellement au quotidien. Qu'il use de cette liberté pour le plus grand bien de nos jeunes !

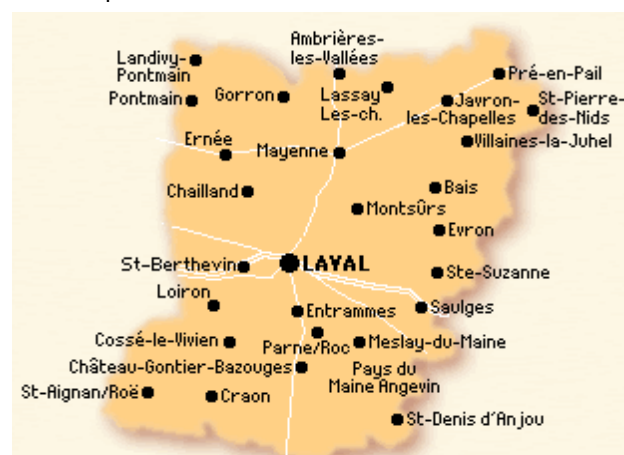


Quelques données statistiques sur la Mayenne

Les informations qui suivent (inspirées de diverses études de l'INSEE) vont intéresser celles et ceux qui découvrent notre département.

Elles peuvent aussi retenir l'attention des « vieux briscards » avides d'actualiser leurs connaissances sur la réalité socio-économique de la Mayenne.

- La Mayenne, c'est 303 000 habitants en 2010 (soit 8,5 % de la pop. ligérienne) pour une densité de 58 hab./km² (107 dans les Pays de la Loire ; 113 en France).
- La Mayenne, c'est un taux de natalité parmi les plus forts de France et un taux de fécondité de 2,18 enfants / femme.
- Pour 100 jeunes âgés de 20 ans et moins, on compte 91 seniors (87 à l'échelle nationale).
- Les jeunes entre 15 et 24 ans quittent massivement le département mais la population mayennaise rajeunit grâce à la forte natalité locale et à un solde migratoire global positif.
- Les revenus globaux sont inférieurs aux moyennes nationales mais le département est peu touché par les phénomènes de grande exclusion.
- 3 ménages pauvres sur 10 et 45 % des bénéficiaires du RSA résident à Laval... mais 20 cantons sont dans les catégories « pauvreté forte » et « rurale précaire et en déclin ».
- 1/3 des emplois salariés relèvent de l'agriculture et de l'industrie ; 2/3 des services.
- Le taux de chômage est parmi les plus faibles de France.
- Le taux d'activité féminine est important (72 %).
- Les causes du chômage sont le plus souvent l'absence de qualification ou l'inadaptation de la qualification aux besoins du marché du travail départemental.



Ces éléments statistiques ont retenu votre attention et vous souhaitez accéder à des données plus complètes : un diaporama est disponible auprès de M. Levesques

alain.levesques@ac-nantes.fr



**Quelles sont les
missions confiées au
Professeur-relais
« Ecole / Entreprise » ?**

Elles sont précisées dans la Lettre de Mission dont chaque enseignant(e) concerné(e) est destinataire lors du premier trimestre de l'année scolaire.

N'hésitez pas à vous référer à ce document dans votre pratique professionnelle.

En voici les principaux points :

- L'enseignant(e) volontaire assure (sous l'autorité de son Chef d'établissement) la diffusion auprès de ses collègues et des élèves de l'ensemble des informations relatives aux liaisons Ecole-Entreprise et aux opérations de découverte des métiers et des formations (Conférences, Forums, Salons, Visites d'entreprises ou de Lycées Professionnels...).
- Le Professeur-relais s'appuie sur sa connaissance du réseau économique local pour aider dans les Collèges au montage de parcours individualisés d'élèves en difficulté.
- Il contribue à la mise en œuvre du PDMF dans son établissement.
- Il est une personne ressource dans l'organisation d'IDD en classe de 4^{ème} et dans le fonctionnement de l'Option Découverte Professionnelle (3h) ou du Module de Découverte Professionnelle (6h).
- Enfin, le Professeur-relais s'implique tout particulièrement au moment du Forum des Métiers départemental annuel.

Chaque Collège et Lycée public mayennais bénéficie du dispositif « Prof-relais ».

C'est une particularité locale qui contribue au développement de l'information sur l'orientation auprès des élèves et au dynamisme des relations entre acteurs éducatifs et acteurs économiques dans le département.

Des Profs en entreprises ?



Mais si, c'est possible !

Grâce à un dispositif au service de l'information de tous les enseignants de Collèges et de Lycées ainsi que des Conseillers d'Orientation Psychologues :

LE STAGE DE 5 JOURS

« RENCONTRE AVEC L'ENTREPRISE »

Pendant une semaine, vous pouvez découvrir une entreprise et vivre à son rythme : c'est une expérience enrichissante pour vous et vos élèves.

Le 20 avril dernier, lors de la réunion-bilan de l'opération pour l'année scolaire 2010-2011, les enseignantes-stagiaires qui ont bénéficié du dispositif ont témoigné longuement et avec enthousiasme de leur satisfaction d'avoir participé à cette opération.

Parmi les points positifs soulignés, on peut citer

- « la possibilité de faire face à la réalité économique et sociale »
- « l'opportunité d'apprendre et de nourrir sa curiosité »
- « l'occasion de transmettre une expérience très concrète aux élèves »
- « une chance de s'informer, particulièrement pour les Professeurs Principaux ».

Vous-êtes intéressé(e) ?

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant, avec l'accord de votre Chef d'établissement, auprès du Secrétariat de M. Levesques afin d'effectuer un stage au début de l'année 2012.

Parlez-en aussi à vos collègues !

Ils souhaiteront peut-être bénéficier de cette opportunité.

Les modalités précises d'organisation feront l'objet d'un document qui sera transmis dans tous les établissements scolaires du secondaire quelques jours avant les vacances de la Toussaint.

Demandez-en une copie à votre Chef d'établissement.

Visite de



Le 27 juin, une quarantaine de responsables d'entreprises et de professionnels de l'Education en Mayenne (dont bon nombre de Profs-relais) ont visité ensemble le site du premier journal quotidien français à Chantepie.

Après un dîner convivial à Laval, les visiteurs d'un soir ont pris la route de Rennes en car.



Parfaitement guidés dans les vastes locaux du journal, ils ont pu découvrir la rédaction, comprendre le fonctionnement de la logistique de ce géant de la presse écrite et voir fonctionner les rotatives.



La mécanique de précision des rotatives, les stocks impressionnants de papier : voilà sans doute les aspects les plus spectaculaires d'une visite qui a permis aux participants d'enrichir leurs savoirs et d'échanger tout au long de la soirée.



Mme Deloustal découvre en avant-première l'une des 47 éditions du 28 juin 2011

Un grand merci à Antony Loison et Philippe Le Roux du MEDEF 53 pour l'organisation de cette visite.

Le C.L.E.E., c'est quoi ?



Le **Comité Local Education – Economie** de la Mayenne a été installé en novembre 2009 par M. le Recteur.

Les C.L.E.E. sont des instances où acteurs de l'éducation et de l'économie échangent, conçoivent et conduisent ensemble des actions spécifiques à leur territoire concernant la formation, l'orientation et l'insertion des jeunes.

Il en existe 16 dans l'Académie.

En Mayenne, le C.L.E.E. est co-animé par Alain Levesques (IEN-IO 53) et Antony Loison (Medef 53).

Il se réunit régulièrement autour de thématiques comme, par exemple, l'insertion des jeunes handicapés en entreprise.

Son but est de fédérer, pérenniser et diversifier les partenariats de terrain existants en s'appuyant sur les effets de levier, la capacité à évoluer au plus près du terrain et la mutualisation des bonnes pratiques.

Quelques actions concrètes menées par le C.L.E.E. 53 :

- *Accompagnement de la réédition et de la diffusion du livret « Comprendre l'entreprise ».*
- *Participation à l'essor des Jumelages « Un chef d'établissement – Un chef d'entreprise ».*
- *Réflexion à propos de la prise en compte et de l'accompagnement du handicap en entreprise.*
- *Appui à l'amélioration de l'accueil au Forum de l'enseignement supérieur et des métiers.*
- *Promotion des stages de 5 jours en entreprises proposés aux enseignants*

...



Le C.L.E.E. se réunit régulièrement, comme ici le 4 juillet dernier

Le C.L.E.E. 53 est un laboratoire d'idées
qui a besoin de l'expertise de tous les professionnels
de l'éducation et de l'économie du Département,
en particulier de celle des Profs-relais.

N'hésitez pas à lui soumettre vos suggestions, à l'interroger et à partager avec lui vos expériences.

Contact : alain.levesques@ac-nantes.fr

Il souhaite travailler avec nous

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Stéphane Foricher.

Je travaille à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne depuis 8 ans.

J'y ai en charge les relations Ecoles-Entreprises, le développement de l'apprentissage et l'organisation de la Nuit de l'orientation.



Quels sont les objectifs de l'opération « Ouvre-boîtes » dont vous êtes le pilote ?

« Ouvre-boîtes » favorise la rencontre entre des jeunes scolarisés (de la 4^{ème} jusqu'au BTS) et des acteurs économiques locaux passionnés par leur activité, sur le lieu de travail de ces derniers.

J'organise pour cela des visites d'entreprises dans l'ensemble du Département.

« Ouvre-boîtes » vise aussi à développer l'information sur l'ensemble des métiers de l'entreprise, et à les valoriser.

L'opération cherche enfin à faire reculer les préjugés : ceux des professionnels de l'Education à propos de l'entreprise, ceux des jeunes... et ceux aussi des professionnels à propos du monde enseignant.

La clé de tout, c'est la rencontre et l'échange.

« Ouvre-boîtes » s'adresse donc à un large public ?

Effectivement : les personnels de direction, les Chefs de travaux et les enseignants de l'ensemble des Collèges et Lycées du Département peuvent me contacter s'ils souhaitent aller à la découverte avec leurs élèves d'une (ou plusieurs) entreprise(s) mayennaise(s) du secteur industriel.

Comment faire concrètement si l'on veut participer à « Ouvre-boîtes » ?

Il faut me contacter par mail (s.foricher@mayenne.cci.fr) ou par téléphone au 02 43 49 49 95.

L'établissement scolaire peut s'adresser à moi avec une demande particulière de visite d'entreprise. Mais je dispose aussi d'une liste d'entreprises (une centaine) prêtes à accueillir des élèves et leurs enseignants.

Je fais le lien entre l'établissement scolaire et l'entreprise : les modalités de la rencontre sont fixées de manière concertée, en tenant compte des contraintes des uns et des autres.

En effet, le temps de l'entreprise n'est pas forcément le même que celui de l'école, et son agenda peut être bousculé à chaque instant... ce qui ne facilite pas toujours le travail d'organisation !

Merci d'avoir répondu à nos questions. Que souhaitez-vous ajouter ?

Je voudrais insister sur l'importance des 3 temps de l'opération : participer à « Ouvre-boîtes », c'est vivre un « avant », en « pendant » et un « après ».

Avant la visite, j'interviens en classe pour préparer les élèves à la visite. J'encourage aussi les enseignants à prévoir des questions avec leurs élèves.

Pendant la visite, l'interactivité est capitale.

Après la visite, il est souhaitable qu'un bilan soit élaboré. Les entreprises apprécient particulièrement quand elles ont un « retour » de la part des élèves et de leurs enseignants.

Propos recueillis par H. Le Guével.



A vos agendas !

Des événements marquants jalonnent le calendrier de l'année scolaire dans les domaines de la relation école-entreprise et de l'information sur l'orientation.

Attention : des ajustements dans ce calendrier prévisionnel sont possibles en cours d'année.



Mercredi 12 octobre :

réunion de rentrée des Profs-relais de 9h.30 à 12h.00.

Mercredi 16 novembre :

visite de l'entreprise industrielle REAMETAL, proposée aux Profs-relais, à Bazougers (à partir de 14 heures).

Semaine Ecole-Entreprise du 21 au 25 novembre.

« Stages 5 jours en entreprises » pour les enseignants du 9 janvier au 6 avril (réunion-bilan le 2 ou le 9 mai)

Jeudi 19 janvier :

Nuit de l'orientation au Parc des expositions de St Berthevin.

Vendredi 20 et samedi 21 janvier :

Forum départemental des Métiers et des Formations au Parc des expositions de St-Berthevin.

16 et 17 mars :

Finale régionale des **Olympiades des Métiers** à Angers.

*Merci d'avoir pris le temps de lire le
B.I.P. n°1.*

*Rendez-vous au cours du
second trimestre 2011 / 2012
pour son deuxième numéro.*



Le B.I.P. (Bulletin d'Information des Profs-relais de la Mayenne) est une publication de l'Inspection Académique de la Mayenne – Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 – 53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Alain Levesques

alain.levesques@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

Hugues.Le-Guevel@ac-nantes.fr